

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Jennifer Lagacé	Numéro de permis 2002238	Date d'inspection Le 28 octobre 2021	
Nom de l'établissement Garderie des Apprentis-Sages		Numéro de téléphone (506) 790-5596	
Adresse 8 Boucher Street Campbellton NB E3N 2P1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Annik Thériault		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (iii) la description de ses fonctions et de ses responsabilités.	24(1)(c)(iii)	31 oct. 2021	
Commentaires : Chaque dossier d'employé doit avoir une liste de ses fonctions et de ses responsabilités signer comme de quoi ils l'ont lu et compris.			
31(3) L'exploitant entretient l'aire de jeu extérieure de l'établissement agréé de telle sorte à assurer la sécurité des enfants.	31(3)	31 oct. 2021	
Commentaires : Une table de pique-nique en plastic est cassée. Elle doit être réparée ou retirée du parc.			
41(1) L'établissement agréé dans lequel sont fournis des services à des enfants portant la couche est pourvu d'une surface solide : c) placée à l'écart de l'endroit où sont apprêtés les aliments et non utilisée pour servir de la nourriture.	41(1)(c)	31 oct. 2021	
Commentaires : Le comptoir et le lavabo qui est utilisé pour le lavage des mains ne peut pas être utilisé pour servir les aliments et laver la vaisselles.			

### Commentaires généraux

La garderie éducative rencontre les exigences de la Loi Service à la petite enfance et ses règlements sur les permis en fonction du ratio.

Le comptoir et le lavabo qui est utilisé pour le lavage des mains ne peut pas être utilisé pour servir les aliments et laver la vaisselles.

Une table de pique-nique en plastic est cassée. Elle doit être réparée ou retirée du parc.

Chaque dossier d'employé doit avoir une liste de ses fonctions et de ses responsabilités signer comme de quoi ils l'ont lu et compris.

Durant mon inspection les enfants faisaient la sieste et les plus vieux qui ont fait une petite sieste ont fait un bricolage pendant que les autres continuaient leur sieste.

Commentaires généraux

original signé par  
Annik Thériault

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 28 octobre 2021

Date

original signé par  
Jennifer Lagacé

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 28 octobre 2021

Date